

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** TWIST-TIE MD2 INPEST

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2020-0028

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0021397-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

TWIST-TIE MD2 INPEST
----------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	GEA srl
	Adresse	Via Albert Bruce Sabin 31 20019 Settimo Milanese Italie
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2020-0028	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0021397-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	22/07/2020	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	21/07/2030	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	GEA s.r.l.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Albert Bruce Sabin, 31 20019 Settimo Milanese (MI) Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Albert Bruce Sabin, 31 20019 Settimo Milanese (MI) Italie

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1433 - Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne
<b>Nom du fabricant</b>	GEA s.r.l.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Albert Bruce Sabin, 31 20019 Settimo Milanese (MI) Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Enrico Fermi, 10 20019 Settimo Milanese (MI) Italie
<b>Substance active</b>	1433 - Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne
<b>Nom du fabricant</b>	GEA s.r.l.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Albert Bruce Sabin, 31 20019 Settimo Milanese (MI) Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	21 Finance Drive 06810 Danbury, Connecticut États-Unis

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne		Substance active	30507-70-1		99,5

### 2.2. Type de formulation

VP - Produit diffuseur de vapeur
----------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Contient de la vitamine E. Peut produire une réaction allergique.
--------------------------	---

**Conseils de prudence**

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Mites alimentaires - Intérieur

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Fil contenant la substance active. La substance active est libérée dans l'air, elle agit en mimant une phéromone sexuelle produite par les femelles des mites alimentaires et provoque la perturbation du comportement sexuel des mâles.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Plodia interpunctella Nom commun: Mites Alimentaires Stade de développement: Adultes mâles  Nom scientifique: Ephestia kuehniella Nom commun: Mites Alimentaires Stade de développement: Adultes mâles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur. Dans les locaux industriels et commerciaux.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Système ouvert: diffusion -  Système ouvert: diffusion
<b>Taux et fréquences d'application</b>	1 mètre de fil pour un volume de 300 m3 - - -  1 mètre de fil pour un volume de 300 m3  Délai d'action du produit: 1 mois.  Fréquence d'application tous les 3 mois.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Sachets en PET/Alu/PE (taille : 218 x 160 mm)

Longueur : 10 m

#### **4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

#### **4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Subdiviser le produit en plusieurs morceaux avec une paire de ciseaux
- Le produit peut être installé directement sur des machines ou sur des supports comme les conduits électriques, les montants, les étagères, etc. en le nouant ou en utilisant des attaches de câble sans entraver les activités de travail.
- Hauteur d'installation optimale: 1,8 à 2 m.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Les locaux industriels/commerciaux doivent faire l'objet d'opérations de nettoyage et être traités avec un insecticide avant l'application du produit.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit.
- Le produit doit être remplacé tous les 3 mois.
- L'effet biocide est observé un mois après l'application du produit.
- Il est recommandé d'utiliser des pièges de surveillance avant, pendant et après le traitement pour évaluer les populations de papillons adultes dans le cadre d'un programme de lutte contre les parasites.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser dans des endroits où des denrées et des aliments pour animaux non emballés sont stockés.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 1 an
- Stocker à 4°C

#### 6. Autres informations